

HOMMES ET
DOCUMENTS
MIGRATIONS

LE POINT
DEUX FOIS PAR MOIS
SUR LES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS
POUR L'INFORMATION
DES SERVICES SOCIAUX
DES ASSOCIATIONS
DES ANIMATEURS ET DES MILITANTS

N° 865 - 15/6/1974 - 25ème année

Dossier de la quinzaine

MAROCAINS EN FRANCE

(extraits de l'enquête de Madame Graeff-Wassink
nov. 1972 - mai 1973)

Chroniques

ATOM : extrait du rapport d'activité 1973/ Bilan
de l'immigration en 1973

LES MIGRANTS DANS L'ACTUALITÉ ● LÉGISLATION ET RÉGLEMENTATION ●
STATISTIQUES ● ACCUEIL ● LOGEMENT ● TRAVAIL ● ALPHABÉTISATION ●
PROMOTION ● CULTURE ● ENVIRONNEMENT POLITIQUE, SOCIAL ET RELIGIEUX
● CONNAISSANCE DES PAYS D'ÉMIGRATION ● EXPÉRIENCES ÉTRANGÈRES ●

Revue de presse - Informations - Comptes rendus - Chroniques
Publication bimensuelle - 6, rue Barye, Paris-17 - Tél. 924 71-94 - Le numéro : 4 francs

MAROCAINS EN FRANCE

Les études sur la migration marocaine sont rares (1).

Le numéro que nous présentons aujourd'hui évoque d'abord, trop rapidement, le pays de départ : le Maroc.

Vient ensuite l'étude proprement dite sur les travailleurs marocains en France (sans leur famille). Vous trouverez ici les extraits d'une enquête de Madame GRAEFF-WASSINK, réalisée à la demande de l'Association "Amitié et Coopération".

Envisagés en vue de dégager des solutions pour une action concrète, les sujets abordés ici concernent surtout les difficultés qu'a pu rencontrer le travailleur marocain, dans les différents domaines de sa vie en France : santé, travail, logement, budget, vie culturelle, etc...

L'enquête préliminaire à ce travail repose sur l'utilisation de questionnaires, ainsi que sur des entretiens collectifs : 2.000 personnes ont été ainsi contactées, constituant un échantillon considéré comme représentatif.

Insistant sur le fait que la migration est aux yeux des Marocains une migration temporaire, Madame GRAEFF recherche dans sa conclusion les possibilités d'assurer l'accueil, en tenant compte des aspirations spécifiques de ces travailleurs : elle propose ainsi :

- de développer au Maroc même, avant le départ, l'information sur les conditions de vie en France,
- d'encourager la formation professionnelle en ménageant les possibilités de reconversion au retour, et en respectant les impératifs du développement économique du Maroc,
- de renforcer le contrôle à l'égard des trafics de main-d'oeuvre et des fraudes sur l'hébergement, etc...

Nous avons retenu de cette importante étude, le bilan numérique (2) sur les travailleurs marocains en France. De la seconde partie, nous avons extrait les paragraphes sur le budget et les loisirs, sujets rarement abordés (3).

Hommes et Migrations

(1) ET TIJANI Moussa - *L'immigration marocaine en France, Cahiers Nord-Africains n° 100, 1964.*

GHARBAOUI - *Les travailleurs maghrébins immigrés dans la banlieue Nord-Ouest de Paris, Revue de Géographie du Maroc, n° 19, 1971.*

Hommes et Migrations - Documents n° 838 - 846.

(2) A noter : *l'accroissement des travailleurs saisonniers marocains : de 2.080 en 1968, ils passent à 15.405 en 1973, d'après l'O.N.I.*

(3) *Plan de l'étude : 1. Evaluation statistique de la population marocaine immigrée en France. 2. Les problèmes rencontrés à l'arrivée en France. 3. La condition de l'immigré pendant le séjour. 4. Les problèmes du retour au Maroc.*

Lorsqu'elles apparaissent, la moto ou la voiture surviennent plus tard encore. Leur présence semble correspondre à d'autres besoins (déplacement pour les vacances au Maroc, moyen d'évasion). Sans doute des considérations de "standing" jouent-elles aussi leur rôle.

L'acquisition d'appareils ménagers est, fréquemment, en relation avec la venue de la famille du Maroc, à moins qu'elle n'accompagne une amélioration des conditions de logement (installation dans un studio ou une chambre en ville)

A noter une différence intéressante entre ruraux et citadins : les premiers achètent moins que les derniers et se limitent pour leurs achats à l'utilitaire (vélomoteur, radio).

On soulignera, enfin, que 47 % des travailleurs marocains qui sont en France depuis plus de 5 ans déclarent n'avoir fait aucun achat important, tandis que 10 % de ceux qui sont là depuis moins de douze mois ont pu acheter quelque chose en dehors du strict nécessaire. Ceci tend à montrer le peu de "jeu" qu'autorise le budget de l'immigré, de même que la limitation des choix offerts.

En résumé, si nous nous sommes efforcés à partir des données de l'enquête de dégager un "budget-type" de l'ouvrier marocain en France, il faut bien reconnaître que l'image recueillie n'a qu'une valeur approchée, compte tenu des éléments imprécis ou incomplets dont nous avons pu disposer. Il est cependant possible de broser, à grands traits, un tableau des orientations principales et des choix d'alternatives offerts en matière budgétaire aux travailleurs marocains en France.

Leur budget, nous l'avons vu, comporte en général trois parties : une part consommée en France - la plus importante - appelée à couvrir de façon prioritaire les besoins quotidiens; une part envoyée au Maroc, afin de subvenir aux besoins d'une famille plus ou moins étendue, mais restée partiellement à charge, dans les neuf dixièmes des cas; enfin, une part "mise en réserve" pour la constitution d'un pécule, dont l'existence et le volume se révèlent être, dans bien des cas, aléatoires.

Pour ces trois parties, un aspect "besoins-obligations" se distingue, parfois en s'y opposant, d'un aspect "besoins-aspirations". Mais nous avons pu constater combien la part des dépenses obligatoires était prédominante par rapport à celle, bien modeste, qui correspond à la satisfaction des aspirations. Ainsi la flexibilité dans la répartition des dépenses se révèle être fort réduite, voire insignifiante. Le plus souvent, le choix se présente, grosso modo, comme une option entre "consommer sur place" et "mettre de côté pour plus tard en vue du retour au Maroc". Mise à part la rubrique du logement, c'est surtout dans le domaine des loisirs que l'alternative "dépense" ou "épargne" semble correspondre à quelque réalité. Encore convient-il de noter que la part de revenu en cause n'excède en aucun cas un dixième de l'assiette budgétaire.

IV - LES BESOINS CULTURELS ET LES LOISIRS : CONDUITES ET ASPIRATIONS

Comme pour le budget - et les deux phénomènes sont d'ailleurs en partie liés - on constate qu'il existe de grandes différences entre l'emploi du temps libre d'un ouvrier immigré marocain et celui de son homologue français.

Un premier facteur limite évidemment les virtualités de participation de l'immigré à la vie culturelle et sociale : c'est sa connaissance souvent insuffisante de la langue française. Ainsi, les séances de télévision, les sorties au cinéma, au théâtre, n'ont que peu ou pas d'intérêt pour un nombre important d'ouvriers marocains.

Les conduites propres à l'ouvrier immigré, dans le domaine des loisirs, sont aussi le reflet de contraintes économiques et matérielles plus lourdes. En ce qui le concerne, entretenir sa chambre, s'occuper de son linge, faire des courses, préparer des repas sont des occupations qui prennent une part importante du temps libre. Au reste, son budget trop restreint ne lui permet que peu de fantaisie et exclut par avance nombre d'activités culturelles et de loisirs.

En troisième lieu, le fait même que l'ouvrier marocain soit un résident étranger (et qui plus est, un non-chrétien) constitue à bien des égards un obstacle sérieux. Par définition, toute participation à des activités de groupe : vie familiale, vie politique, associations et amicales lui reste en tout ou partie interdite.

Il semblerait, en effet, que la société des loisirs française ne montre pas toujours son visage le plus accueillant aux individus et aux groupes étrangers venant à sa rencontre. Officiellement, les associations sportives ou à vocation culturelle, créées par les entreprises et les municipalités, sont ouvertes à tous. En réalité, il est excessivement rare qu'un Marocain (ou un Maghrébin en général) fasse partie en qualité de membre d'un tel groupement. Des explications hargneuses sont données : "On nous fait sentir qu'on ne veut pas de nous" - "Les Arabes sont boycottés". De telles déclarations rejoignent les témoignages de plusieurs responsables de centres sociaux de quartier. La population évite, semble-t-il, le contact au fur et à mesure qu'une implantation étrangère se développe; les Français désertent alors les lieux de rencontre.

De l'ensemble de ces obstacles résulte l'extrême limitation des possibilités offertes aux ouvriers marocains en ce domaine. Il n'est dès lors nullement étonnant de constater, comme le faisait G. Hermet pour les immigrés espagnols (1), que la façon de passer son temps libre varie peu d'un immigré à un autre, et que les formes de leurs loisirs sont culturellement pauvres.

Comment les ouvriers marocains passent-ils leurs journées de repos et quel est, en dehors des horaires de travail, leur emploi du temps favori ? Quels sont leurs besoins et leurs aspirations dans ce domaine ? Aimeraient-ils mieux connaître la France, et si oui, par quels moyens ?

Telles sont, en ce qui concerne les loisirs, les principales questions pour lesquelles nous avons essayé d'obtenir une réponse.

A - "Que font les ouvriers marocains pendant leur temps de repos ?"

Mis à part le marché, le ménage, la cuisine - formes d'occupations très généralisées - nous avons enregistré les réponses suivantes :

- 66 % des ouvriers interrogés déclarent consacrer au sommeil une partie du week-end,

(1) G. Hermet : "Les Espagnols en France" - 1967 - p. 236.

- 65 % passent, surtout le dimanche, un moment entre Marocains chez des amis ou des connaissances,
- 60 % regardent la télévision au foyer, au café, ou chez eux,
- 60 % vont au cinéma régulièrement (en général une fois par week-end)
- 44 % restent chez eux pour lire,
- 37 % vont au café (pour se retrouver entre compatriotes),
- 36 % vont se promener à la campagne, à pied ou en voiture,
- 20 % font du sport,
- 15 % jouent au tiercé,
- 14 % consacrent une partie de leur week-end à étudier,
- 8 % indiquent une autre façon d'utiliser leurs loisirs (vont au bal travaillent au noir, s'occupent d'une oeuvre sociale : cours d'alphabétisation, organisation d'une amicale, etc...).

Enfin, 44 % des ouvriers de notre échantillon déclarent qu'ils s'ennuient pendant leurs jours de repos.

Il n'y a, dans ce panorama des loisirs, que de légères variations selon les régions, les groupes d'âge, ou d'autres critères. Certes, il semble qu'on s'ennuie moins à Paris que dans la région de Marseille (à Fos en particulier); qu'on fasse plus de sport dans l'Est; qu'on dorme davantage dans le Nord (houillères). Mais ces nuances ont peu de signification.

Par groupes d'âge, on ne sera pas surpris d'apprendre que les jeunes dorment moins, et font plus de sport. En revanche, les plus âgés ont davantage le goût de sortir à la campagne. Pour ceux qui possèdent un niveau d'instruction plus élevé, il va de soi que les possibilités de loisirs sont plus variées (étude, lecture, cinéma, télévision). Pourtant, les plus instruits ne se plaignent pas moins souvent que les autres de souffrir de l'ennui.

B - "Que souhaiteriez-vous faire en plus pendant vos journées libres ?"

Pour l'ensemble de l'échantillon, nous avons obtenu les réponses suivantes, rangées par ordre de fréquence décroissant :

- 80 % souhaiteraient aller voir des films arabes,
- 80 % écouter de la musique arabe,
- 63 % assister à des représentations théâtrales en arabe,
- 58 % participer à des excursions touristiques ou des sorties éducatives,
- 45 % lire des journaux et des revues en langue arabe,
- 40 % pratiquer un sport,
- 40 % aller à la campagne et à la mer.

Les pourcentages correspondant à ces aspirations résultent des réponses faites à une liste de questions précises. Le questionnaire comportait aussi une interrogation sur des suggestions complémentaires. Ont été citées à ce titre, par ordre de fréquence décroissant :

- exercer ses obligations religieuses,
- suivre des cours (de comptabilité, de langues étrangères, de technique agricole), en vue de se préparer au retour au Maroc,
- avoir des fréquentations féminines,
- être reçus dans des familles françaises,
- participer à des activités de groupe (amicales, scoutisme),
- avoir des activités manuelles (bricolage),
- participer à des activités culturelles (jouer du théâtre, faire de la musique).

L'aspiration à des loisirs plus diversifiés est plus prononcée chez les ouvriers qui ont le niveau d'instruction le plus élevé. Ceux-ci réclament l'envoi de revues et de journaux en arabe et en français, plus de bibliothèques, des excursions touristiques et des sorties éducatives. S'ils n'en font pas déjà, le sport individuel les attire beaucoup et ils déclarent souhaiter la pratique du judo, de la boxe, du ski, de la natation, en plus de l'athlétisme.

Il est, en outre, instructif de noter que, sur le plan culturel, les jeunes sont aussi désireux - et même davantage - que les plus âgés de bénéficier de manifestations liées à leur propre culture (livres, films, théâtre et musique arabes).

D'une manière générale, les déclarations concernant les aspirations et les privations dans le domaine des loisirs vont de pair avec des considérations d'ordre financier : "Si cela ne coûte pas trop cher, bien sûr". Sans doute le budget très limité dont les immigrés disposent pour eux-mêmes constitue-t-il un sévère frein aux loisirs, même chez les plus jeunes. Rares sont ceux qui sacrifient purement et simplement à l'individualisme et qui se conduisent, en matière de loisirs, comme de réels "consommateurs".

Dès lors qu'ils souscrivent à leurs obligations familiales et communautaires, les ouvriers immigrés marocains sont amenés à comprimer certaines aspirations individuelles, au risque de créer parfois pour eux-mêmes un état de tension et de vivre une situation conflictuelle. Ainsi s'explique, semble-t-il, qu'en dépit des besoins culturels dont ils font état, beaucoup de ces travailleurs souffrent d'un désœuvrement certain et que, plutôt que de se divertir en se cultivant (ou vice versa) comme ils disent le souhaiter, la plupart n'ont en partage que cet ennui auquel ils font si souvent référence.

Ces aspirations multiples, ces besoins divers, sont-ils à peu près constants tout au long du séjour en France ? Ou bien, évoluent-ils avec le temps ? Trouve-t-on, notamment, une tendance semblable à celle que G. Hermet signale à propos des immigrés espagnols, pour lesquels on a observé une diminution des aspirations d'ordre matériel et une augmentation des aspirations culturelles ? (1)

En comparant les réponses données par les Marocains (classés selon la durée de leur séjour en France : moins d'un an, 1 à 2 ans, 3 à 5 ans, plus de 5 ans), nous constatons que l'ordre de fréquence dans lequel les différents genres de loisirs sont réclamés est le même dans chacun des 4 groupes. Dans l'ensemble, les distractions de caractère culturel, et le besoin de produits culturels, représentent l'aspiration dominante et précèdent les autres choix (plein-air, évacuation).

C'est ce qui ressort des pourcentages suivants :

Durée du séjour :	Moins d'un an	1 à 2 ans	3 à 5 ans	Plus de 5 ans
Ouvriers réclamant :				
- des films arabes	76 %	77 %	86 %	91 %
- de la musique arabe	73 %	77 %	85 %	86 %
- du théâtre arabe	56,5 %	65 %	67 %	67 %
- des journaux arabes	35 %	51 %	55 %	38 % (2)
- des excursions touristiques	50 %	55,5 %	60 %	65 %
- des activités sportives	43 %	47 %	45 %	27 %
- des sorties à la campagne	33 %	43 %	42 %	38 %

(1) Op. cit.

(2) Dans ce sous-groupe, le nombre des illettrés en arabe est plus important.

De plus, nous constatons au sein de chacun de ces groupes que le nombre relatif de ceux qui demandent en priorité des loisirs culturels va en augmentant, au fur et à mesure que la durée du séjour s'allonge, tandis que le nombre de ceux qui expriment le désir de faire du sport, de sortir à la campagne, etc... reste pratiquement invariable.

D'autre part, il importe de souligner que c'est sur le produit culturel arabe (qu'il s'agisse de films, de musique, de théâtre, de livres et de journaux) que se fixe l'aspiration et s'oriente la demande.

En somme, il est intéressant de relever que la montée des aspirations culturelles, même si elle n'est que peu prononcée, accompagne l'allongement du séjour selon les constatations faites dans notre échantillon, comme dans les observations de G. Hermet, et qu'elle traduit la préoccupation dominante de ne pas laisser se distendre les liens qui unissent l'immigré à son contexte culturel d'origine. Mais seule une étude approfondie, portant sur une période de temps plus longue, pourrait apporter des conclusions définitives quant à l'importance relative de l'enracinement culturel arabe et du processus d'acculturation.

C - "Aimeriez-vous mieux connaître la France ? Et si oui, par quels moyens ?"

Pour l'ensemble de l'échantillon, les réponses à la première partie de cette question sont les suivantes :

- Aimerait mieux connaître la France - 62
- Ne veut pas connaître la France - 28
- Est indifférent à cet égard - 10
- 100 %

L'âge et le niveau d'instruction influencent nettement l'attitude à l'égard de la France. Ainsi, le désir de la mieux connaître est plus répandu parmi les jeunes, comme le montre le tableau suivant. A noter que l'indifférence se rencontre au même degré dans les trois groupes d'âge.

	Moins de 25 ans	25 à 35	Plus de 35
- Aimerait mieux connaître la France	70,5	61	45,5
- Ne veut pas connaître la France	20	29	44
- Est indifférent à cet égard	9,5	10	10,5
	100 %	100 %	100 %

L'attitude négative ou positive du sujet, est également plus ou moins fonction du niveau d'instruction. Comme les pourcentages figurant dans le tableau suivant le montrent, c'est au niveau d'instruction primaire et secondaire que l'intérêt porté à la France est le plus prononcé :

	Sans instruction	Peu d'instruction	Niveau primaire	Niveau secondaire
- Aimerait mieux connaître la France	46	48	75	77
- Ne veut pas connaître la France	40	41	17	17,5
- Est indifférent à cet égard	14	11	8	5,5
	100 %	100 %	100 %	100 %

Eu égard aux nombres d'années passées en France, une légère tendance au désintéressement se dessine à partir de la deuxième ou troisième année de séjour comme le montre le tableau ci-dessous :

	Moins d'un an	1 à 2	3 à 5	Plus de 5
- Aimerait mieux connaître la France	62	69	61	56
- Ne veut pas connaître la France	24	22	30	33,5
- Est indifférent à cet égard	14	9	9	10,5
	100 %	100 %	100 %	100 %

- Par quels moyens les ouvriers voudraient-ils approfondir leur connaissance de la France ? Pour l'ensemble de l'échantillon, et cités par ordre de fréquence, les pourcentages sont les suivants :

Voudrait mieux connaître la France par :

- visites et voyages 93 %
- films sur la vie française 44 %
- films sur l'industrie française 38 %
- revues et illustrés 24 %

Par groupes d'âge ou niveau d'instruction, ces préférences restent, à peu de chose près, les mêmes. Les jeunes s'intéressent un peu plus aux films et aux revues que les plus âgés. A noter encore que les ouvriers du niveau du primaire s'intéressent particulièrement aux films sur la vie en France (52% les citent en priorité), tandis que ceux qui possèdent une instruction du niveau secondaire ou école professionnelle expriment plus souvent le désir de voir des films sur le développement industriel.

Il est intéressant de signaler, en ce qui concerne les moyens de s'instruire sur la France :

- que les voyages recueillent plus de suffrages pendant les deux premières années de séjour, et que l'intérêt à leur égard diminue à partir de ce moment,

- que l'intérêt pour les revues et illustrés reste constant pendant tout le séjour,
- mais que le désir de voir des films sur la vie en France, et surtout sur l'industrie, augmente sensiblement à partir de la troisième année de séjour (respectivement : 36 % et 23 % dans le groupe des 1 et 2 ans de séjour; 49 % et 50 % dans celui de 3 à 5 ans).